



COMMERÇANTS DE JURBISE EN FÊTE 2024 CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés,

L'administration communale de Jurbise, sise rue du Moustier n° 8 à 7050 JURBISE et représentée par Mme Jacqueline GALANT, Bourgmestre, et Mr Stéphane GILLARD, Directeur Général.

Ci-après dénommée « la Commune »,

d'une part,

ET

Nom du commerce :

Nom et fonction de son représentant :

Adresse :7050

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Site web et/ou réseaux sociaux :

Ci-après dénommé « le commerce » ou « le commerçant »,

d'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Article 1. Le commerçant s'engage à participer activement à l'opération « Commerçants de Jurbise en fête » qui se déroulera dans différents établissements de l'entité les vendredi 31 mai, samedi 1^{er} juin et/ou dimanche 2 juin 2024, autrement dit :

- à ouvrir son établissement durant l'opération (en fonction des possibilités, idéalement les 3 jours, merci de préciser les jours et heures d'ouverture) : ;
- à offrir à chaque client l'action (ou les actions) détaillée(s) ci-dessous durant toute la durée de l'opération (par exemple : réductions, coin des « bonnes affaires », déstockage, cadeau ou verre de bienvenue, offre de lancement, mise en valeur d'un produit, livraison gratuite, dégustations, menu spécial, animations...):.....
.....
.....
.....

Article 2. Le commerçant s'engage à participer à la tombola gratuite « Les Commerçants de Jurbise en fête 2024 » (dont il trouvera le règlement en annexe), à offrir les billets de tombola à ses clients selon les règles en vigueur, à disposer une urne (fournie par ses soins) de manière visible et à en restituer le contenu à l'Administration communale au terme de l'action (avant le 23 juin) ;

Article 3. Le commerçant s'engage à assurer la promotion de l'opération, en exposant de manière visible les affiches de l'événement et en communiquant sur sa participation auprès de ses clients (réseaux sociaux (avec un renvoi vers l'événement officiel), e-mailing, annonces...)

Les informations transmises ci-dessus pourront être utilisées sur les divers supports communaux de communication, ainsi que le logo et les images reçues ou consenties dans le cadre de l'action.

J'envoie le logo/une image de mon commerce par e-mail à koba.mahieu@commune-jurbise.be.

Fait à Jurbise en deux exemplaires, le / / 2024.

Le Directeur Général,
GILLARD Stéphane

Le Commerçant,
.....

La Bourgmestre,
GALANT Jacqueline